Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212901086-20251217-DCM2025_86-DE

MAIRIE de LANDUDEC
----------29710---------

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :
12 DECEMBRE 2025

AFFICHÉE LE :
12 DECEMBRE 2025

DATE DE PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET COMMUNAL :
23 DECEMBRE 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :
EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 11
VOTANTS : 12

L'an deux mille vingt-cinq,
Le dix-sept décembre à 19 heures,
Le Conseil municipal de LANDUDEC légalement convoqué s'est réuni en mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur LE GUELLEC Yves, Maire.

Etaient présents : tous les Conseillers municipaux en exercice à l'exception de Mme LE PARC Sandrine (procuration à M. GENTRIC Alexis), Mme LEBOUCHER Véronique, Mme ROSPARS Fabienne et Mme SIMON Françoise.

Secrétaire de séance : M. FONTUGNE Pierre.

DCM2025/86 – Lotissement Hameau de la Vallée : Attribution des lots n°18, 20, 23, 47 et 49

Mme Maria KERSAUDY, Adjointe aux finances, fait part aux élus de l'évolution des ventes de terrains au lotissement. Elle propose au Conseil municipal d'attribuer les lots suivants :

LOT	Surface	PRIX DE VENTE T.T.C.	ACQUEREURS
18	405 m²	34.890,75 €	Mme DIDAILLER Marine
20	396 m²	34.029,25 €	Mme FERREIRA PEREIRA DOS SANTOS Alexandra
23	530 m²	47 568,56 €	Mme LOUARN Louise
47	386 m²	29.548,30 €	Mme BELLEC Erell
49	341 m²	26.103,55 €	Mme PERRET Nolwenn

Le Conseil municipal
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
VALIDE la proposition de Mme KERSAUDY
AUTORISE la cession des lots précités et
DONNE tout pouvoir au Maire ou à son représentant habilité pour poursuivre l'exécution de la présente délibération et notamment pour signer tout acte se rapportant à ces ventes.

Pour extrait conforme au registre

Pour le Maire empêché,
Maria KERSAUDY, 2ème Adjointe